

Joël Agnus réélu président du Syndicat du bassin de la Marne

Mercredi 29 juillet, le conseil du Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA) s'est réuni à Brotttes, à côté de Chaumont. Le président sortant, Joël Agnus, a été réélu.



Une quarantaine de délégués se sont réunis à Brotttes pour renouveler le bureau du SMBMA.

Les délégués de dix Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), huit pour la Haute-Marne, un EPCI partiel pour la Marne et un autre EPCI partiel pour la Meuse, devaient réélire leur bureau à la suite des dernières élections communales. Joël Agnus, seul candidat à sa succession, a été réélu. Il a suggéré de renouveler les six mandats de vice-présidents, représentant les EPCI les plus importants, dont deux pour chaque communauté d'Agglomération, ce qui a été approuvé par l'assemblée. Pierre Etienne a été élu premier vice-président (Agglomération de Chaumont), Jean-Yves Marin deuxième vice-président (Agglomération de

Saint-Dizier, Der et Blaise), Dominique Thiebaut troisième vice-président (communauté de communes du Grand Langres), Laurent Hasselberger quatrième vice-président (communauté de communes Meuse-Rognon), Jacky Garnier cinquième vice-président (Agglo de Saint-Dizier, Der et Blaise), et Joël Clément sixième vice-président (Agglo de Chaumont). Leurs indemnités ont été fixées à 50 % du montant maximum légal, ceci par souci d'économie. Pascal Renard, référent Gemapi au sein de la communauté de communes du bassin de Joinville en Champagne, intègre également le bureau.

**De notre correspondant
Patrick Quercy**

Une vingtaine d'années au service des rivières

Préalablement président du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (Siah) Marne-Vallage, Joël Agnus a été élu président du SMBMA créé en janvier 2017 à la suite de la fusion des six anciens Siah du département, représentant alors 87 communes. En janvier 2018, la compétence Gemapi ayant été attribuée par l'Etat aux EPCI, et ceux-ci l'ayant rétrocédée au SMBMA, Joël Agnus a été réélu président. Son élection de Brotttes est donc la troisième à la tête du syndicat. Le président, récemment élu maire de Chatonrupt-Sommermont, exerce la profession de chef de service de la police municipale de Joinville.



Joël Agnus entame son troisième mandat à la tête du SMBMA.

Le périmètre de gestion du SMBMA

Le SMBMA, dont le siège se situe à Joinville, dispose d'un directeur, l'ingénieur Denis Lalevée, de deux techniciens (dont un garde-rivière) et d'une secrétaire. Il détient la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ainsi que celle concernant la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols (pour les cas particuliers). Son territoire de gestion, sur les départements Marne, Haute-Marne et Meuse, comprend 1 850 km de cours d'eau, 2 600 km² de bassin-versant, 250 communes, 130 000 habitants. Pour plus de renseignements : <http://www.smbma52.fr/> ou smbma@orange.fr.